

Réf: Dossier 343430

Avis de constitution

SOCIETE « AGRICA COMMODITIES »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY ANGRE  
TERMINUS 81/82 A 50 METRES DE LA PHARMACIE SAINTE  
MARTHE LOT NUMERO 29 ILOT NUMERO 01 SECTION AM  
PARCELLE 01, Lot 29, Ilot 01

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30 Juil 2024 reçus par Me BINATE A. P. Yasmyne Epse CAMARA, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 13 Sept 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRICA COMMODITIES »

Objet : Le financement de transactions et de projets liés à l'achat et à la transformation de matières premières ;  
L'achat la vente, l'importation, l'exportation, la distribution et le négoce de toutes matières premières ;  
La fourniture de services de conseil en financement et en négoce de matières premières.  
Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY ANGRE  
TERMINUS 81/82 A 50 METRES DE LA PHARMACIE SAINTE  
MARTHE LOT NUMERO 29 ILOT NUMERO 01 SECTION AM  
PARCELLE 01, Lot 29, Ilot 01

Dirigeant(s) M DIABY GAOUSSOU CHEICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07693 du 23/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57025/GTCA/RC/2024 du 23/09/2024

